

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Club
inclusif



Communiqué de presse
À Paris, le 24 août 2023

CLUB INCLUSIF

À un an des Jeux Paralympiques de Paris, le CPSF accélère son programme Club inclusif avec pour objectif de sensibiliser 3000 clubs à l'horizon 2024.

À l'approche du J-365 avant les Jeux Paralympiques de Paris 2024, le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), soutenu par l'Etat et en collaboration avec le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et les fédérations françaises Handisport (FFH) et du Sport Adapté (FFSA), poursuit le programme Club inclusif avec le même objectif : sensibiliser tous les clubs sportifs à l'accueil des personnes en situation de handicap.

La pratique des activités physiques et sportives est un droit pour tous, mais force est de constater que si une personne est en situation de handicap, le club sportif à côté de chez elle est rarement en mesure de l'accueillir.

En 2023, 1,4% des clubs sportifs se disent en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, plus de 12 millions* de personnes sont en situation de handicap en France. La pratique des activités physiques et sportives est un droit pour tous, mais la réalité est que l'offre sportive adaptée aux personnes en situation de handicap est encore insuffisante en France. Une personne en situation de handicap doit parcourir **50 km pour pratiquer un sport qui lui convient.**

Face à ce constat, le Comité Paralympique et Sportif Français, avec le soutien actif de l'Etat, a décidé de sensibiliser **3 000 clubs** à l'accueil des personnes en situation de handicap. Le programme Club inclusif s'adresse aux clubs qui souhaitent ouvrir leurs portes aux personnes en situation de handicap, mais qui aimeraient être accompagnés dans cette démarche. Il est simple à mettre en œuvre et particulièrement accessible pour les acteurs.

*INSEE, 2008-2009, Enquête Handicap-Santé, Volet ménages.



Club inclusif, un programme qui engage la collectivité locale et ses clubs.

Pour réussir cet objectif ambitieux, le mouvement paralympique a besoin de l'engagement des collectivités locales et des clubs. Sans eux, il ne peut y avoir de développement d'ampleur des parasports.

Les collectivités locales qui souhaitent proposer le programme Club inclusif doivent prendre contact avec le CPSF via le site internet dédié www.club-inclusif.fr, puis définir les dates de session de formation. Les clubs sportifs sont invités à consulter le planning des formations sur le site internet et à s'inscrire. À la fin de l'année 2023, **70 sessions de formation auront été réalisées, soit 700 clubs formés.** À noter qu'il n'y a pas de coût pour le club, la participation au programme est prise en charge par la collectivité locale et le Comité Paralympique et Sportif Français.



D'ici la saison sportive 2024/2025, l'objectif est d'accompagner et de sensibiliser 3000 nouveaux clubs à travers ce projet inédit, ce qui va constituer un héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Club inclusif **se veut transversal à toutes les pratiques et aborde tous les handicaps**. Il est centré sur la **pratique** et la **rencontre** avec le public.

Comment participer ?

Club inclusif est un programme de sensibilisation financé par les collectivités territoriales, gratuit pour les clubs sportifs, leur permettant de proposer une nouvelle offre de pratique destinée aux personnes en situation de handicap.

Grégory Caiazzo, co-directeur de l'école de sauvetage côtier méditerranéenne, a participé à la première session Club inclusif soutenue par le Département des Bouches-du-Rhône : « *La première chose qu'on m'a apprise au programme Club inclusif est que finalement nous nous mettons nous-mêmes des barrières. Habd-Eddine Sebiane, chargé de mission au CPSF, m'a dit dès le premier jour : "tu es éducateur sportif, quand un enfant fait un caprice, tu sais t'adapter, quand un autre est fatigué, tu sais t'adapter, alors pourquoi tu ne sais pas t'adapter face à un enfant en situation de handicap ou à qui il manque une jambe ? Je ne comprends pas, c'est que tu n'es pas si bon que ça comme éducateur"* et il a raison. En réfléchissant, c'est une première barrière qu'il a cassée en quelques minutes. À présent, c'est le message que je ferai passer. Il faut casser cette barrière et s'engager humainement. »

Retrouvez d'autres témoignages vidéo d'un formateur et d'une personne formée [ici](#) et [ici](#)

Pour accélérer la sensibilisation des clubs ordinaires, le CPSF illustre son ambition à travers une campagne de communication, dont l'enjeu est de mettre en valeur le facteur « chance » dont bénéficient les personnes en situation de handicap en trouvant un club en capacité de les accueillir malgré leur handicap.

Quatre affiches :

Chaque visuel de la campagne «Club inclusif» adresse un message différent.

Pour que tout ne repose plus sur la chance,

- Collectivités, renforcez le nombre de Clubs inclusifs sur votre territoire
- Rejoignez le programme Club inclusif
- Lutte contre les préjugés dans le sport en rejoignant Club inclusif
- Faites de votre association un Club inclusif

Les messages sont tous accompagnés du claim « *Pour que tout ne repose plus sur la chance* », pour convaincre et faire changer les mentalités !



« *Le dispositif Club inclusif partagé entre le mouvement sportif, l'Etat et les collectivités doit être un levier déterminant pour le développement des parasports en France. À un an des Jeux paralympiques de Paris 2024, le programme Club inclusif poursuit sa mission : sensibiliser 3000 clubs à l'accueil des personnes en situation de handicap.* »

Marie-Amélie Le Fur, Présidente du CPSF

[Dossier de presse](#)

Vous pouvez accéder au **kit de communication** comprenant les affiches, la vidéo, les visuels réseaux sociaux et consulter le **site internet Club inclusif** :

[Kit de communication Club inclusif pour les clubs](#)

[Site web Club inclusif](#)

CONTACT MÉDIAS : Agence Com'Over

Un programme



Soutenu par



En collaboration avec



club-inclusif.fr